



Mary-Lise Bapst, d'Autafond, témoigne

- 14 ÉCUVILLENS *La scène libre du café de l'Aérodrome*
- 14 GRAND CONSEIL *Procureur et loi sur l'emploi au menu*
- 15 FOIRE DE FRIBOURG *Paysanne, métier multifacette*
- 17 CANTON *Le projet de CCT pour les forestiers coulé*
- 20 SERVION *Le zoo accueille deux panthères des neiges*
- 21 PROCÈS *L'auteur du double braquage de Lully jugé*

# L'endettement, ce cercle infernal

**PAUVRETÉ • Acheteur compulsif, un Fribourgeois a accumulé près de 20 000 francs de dettes. Un prêt sans intérêt et le soutien de Caritas lui ont permis de s'en sortir.**

NICOLAS MARADAN

Véritable discipline sportive pour les uns, hobby passionnel pour les autres, le shopping rempli des après-midi autant qu'il le vide des porte-monnaie. Car, pour les personnes souffrant de fièvre acheteuse, les fins de mois peuvent rapidement s'avérer difficiles. C'est ce qui est arrivé à Pierre\*, un Fribourgeois souffrant d'achats compulsifs. Au fil des dépenses, les trous dans ses finances sont devenus des failles jusqu'à atteindre une somme de plusieurs milliers de francs, réclamée par l'Office des poursuites. Comment faire alors pour sortir de l'engrenage? Il témoigne. Pour Pierre, tout a commencé par quelques folies. La dépense facile, il accumule les achats. Une bricole par ci, un ordinateur par là. Le tout conjugué, à l'époque, avec quelques salaires qui n'ont pas été payés dans les temps. Mais l'argent ne pousse pas dans les arbres et le dessinateur-géomètre voit bientôt ses dettes s'accumuler. Jusqu'à un montant de quelque 20 000 francs. C'était il y a trois ans.

## De gros montants

«On creuse son trou gentiment, sans vraiment s'en rendre compte. Petit à petit, on se retrouve avec des poursuites pour des gros montants. J'avais plus de 7000 francs de loyers en retard. Alors j'ai arrêté de payer les impôts pour combler des trous ailleurs. Et, un jour, je me suis retrouvé coincé», explique ce célibataire d'âge moyen.

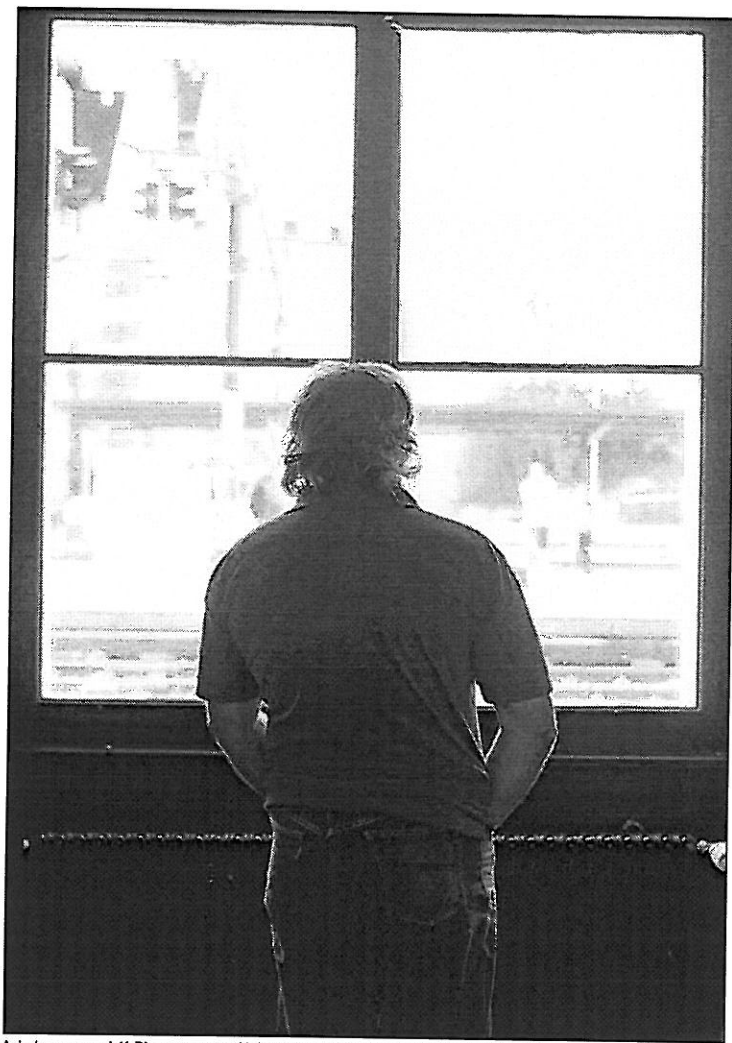
Pris dans l'engrenage, Pierre se retrouve face au mur. «J'ai alors demandé à l'Office des poursuites comment je pouvais m'en sortir car les montants que je devais rembourser étaient trop gros. C'est là qu'ils m'ont dit de prendre contact avec Caritas», se souvient-il.

## Plan de désendettement

Le Service de gestion des dettes et de désendettement de Caritas Fribourg lui a proposé un plan de désendettement. «Avec un conseiller de Caritas, on s'est assis et on a fait la liste des choses que je devais rembourser. Puis on a fait la liste des choses que je devais obligatoirement payer: la nourriture, le loyer, l'assurance-maladie», raconte-t-il.

Pour que Pierre puisse rembourser ses dettes rapidement, Caritas et l'Etat de Fribourg lui ont alors accordé un prêt sans intérêt (voir encadré). «Je paie chaque mois un certain montant pour rembourser. Le tout est réparti sur une période de 36 mois», ajoute-t-il.

Demander de l'aide, un pas difficile à franchir? «Pour moi, ça n'a pas



Acheteur compulsif, Pierre a accumulé des dettes jusqu'à atteindre près de 20 000 francs. ALAIN WICHT

été trop dur car je savais que c'était la seule solution». Aujourd'hui, l'heure est au soulagement pour Pierre. «Je n'ai plus qu'une mensualité à payer. J'arrive bientôt au bout», soupire-t-il.

Mais il est bien conscient qu'il ne doit pas replonger dans l'engrenage des achats compulsifs. «Pour profiter du plan de désendettement, il faut

jouer le jeu et payer toutes les mensualités. Et après il faut rester prudent car on ne peut bénéficier de cette aide qu'une seule fois», explique Pierre. Ses objectifs pour l'avenir? Retrouver une vie normale. «Et ne pas replonger». I

\* prénom d'emprunt

Cet article est réalisé à l'occasion de l'exposition itinérante «Si jamais», qui est présentée actuellement et jusqu'au 16 octobre à Fribourg Centre. Consacrée à la pauvreté et à l'exclusion sociale, celle-ci est mise sur pied par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Infos supplémentaires sur [www.si-jamais.ch](http://www.si-jamais.ch).

## La pauvreté sous la loupe

Lutter contre la pauvreté fait partie des priorités du Conseil d'Etat fribourgeois. Anne-Claude Demierre, directrice de la Santé et des affaires sociales, a tenu à le rappeler hier en conférence de presse, dressant au passage un état des lieux précis de toutes les mesures mises en place par le canton pour protéger les plus démunis.

Pourquoi parler de pauvreté maintenant? Parce que, d'une part, 2010 a été déclarée Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et qu'une exposition consacrée à ce thème s'est ouverte hier à Fribourg Centre. Mais aussi pour répondre à une motion déposée au Grand Conseil par les chrétiens-sociaux Bruno Fasel (Schmitten) et Hans-Rudolph Beyeler (Oberschrot) sur les prestations complémentaires pour familles à bas revenu et un postulat d'Andrea Burgener Woelfray (s, Fribourg) et Bruno Fasel. Ce dernier demandait la publication régulière d'un rapport sur la pauvreté et ses conséquences. Ce sera chose faite dès 2012, a promis Anne-Claude Demierre.

Mais la directrice des Affaires sociales a d'ores et déjà mis l'ouvrage sur le métier, réalisant un rapport intermédiaire sur la stratégie cantonale de lutte contre la pauvreté. «Une panoplie de pas moins de 55 mesures principales instaurées ou renforcées durant les dix dernières années et de 26 mesures en cours de réalisation figure dans l'état des lieux», indique la conseillère d'Etat.

Ces mesures sont spécialement orientées vers des groupes de population (les personnes âgées, les familles) ou des situations particulières (le chômage, la santé) répartis entre toutes les directions cantonales. «Le plus grand danger est de cloisonner les différents services et que des gens soient ensuite renvoyés de l'un vers l'autre. Mais la bonne collaboration appliquée permet d'apporter des réponses aux citoyens. C'est la grande force du canton de Fribourg», ajoute Anne-Claude Demierre.

Preuve qu'une analyse globale de la lutte contre la pauvreté est nécessaire. Fort de cette constatation, le Conseil d'Etat a donc décidé de publier régulièrement un rapport qui permettra d'évaluer les résultats des politiques mises en place. Le premier est attendu pour 2012. Les suivants seront réalisés tous les cinq ans.

L'enjeu est grand: dans le canton, entre 18 000 et 20 000 personnes sont considérées comme pauvres. Un chiffre qui peut varier selon la définition retenue pour le mot «pauvreté». Celle du Conseil fédéral dit que «sont réputés pauvres les personnes, les familles ou les groupes qui disposent de si peu de moyens qu'ils sont exclus du mode de vie considéré comme un minimum acceptable dans l'Etat membre où ils vivent».

En Suisse, on estime généralement le nombre de personnes touchées par la pauvreté à 600 000, alors qu'elles sont 235 000 à toucher l'aide sociale. Dans le canton de Fribourg, 6350 personnes sont à l'aide sociale, dont une majorité de femmes.

NICOLAS MARADAN

## UN PRÊT POUR S'EN SORTIR

Du fond de leur gouffre financier, des personnes confrontées à des difficultés financières et accablées par des dettes peuvent se tourner, par le biais de Caritas Fribourg, vers le Fonds cantonal de désendettement pour une demande de prêt sans intérêt. Ceci afin de pouvoir se débarrasser de paiements devenus impératifs et disposer d'un peu de temps pour payer leurs dettes et repartir sur de bons rails. Pour avoir droit à cette mesure, il faut répondre à certaines critères: être par exemple domicilié dans le canton depuis

au moins deux ans et participer activement au programme de désendettement de Caritas (dont des entretiens réguliers avec les assistants sociaux pour s'assurer qu'il n'y a pas de récidive). Autre condition: «Avoir un salaire car l'aide attribuée est remboursable», explique François Mollard, chef du Service cantonal de l'action sociale.

Le prêt peut atteindre au maximum 30 000 fr, remboursables sur 48 mois au plus. En 2009, entre 10 et 15 personnes ont profité de cette mesure. NM

PUBLICITÉ

Prévoyance BCF Partenaire de votre avenir

Epargne 3<sup>ème</sup> pilier  
**2%**

Banque Cantonale de Fribourg  
simplement ouvert